



# TP\* CONDUCTEUR(TRICE) DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VÉHICULES

## LE MÉTIER

Le (la) conducteur(trice) d'un véhicule porteur ou articulé effectue des trajets régionaux, nationaux ou internationaux.

A partir des consignes reçues, il (elle) effectue des transports en respectant les réglementations en vigueur.

Disponibilité, rigueur, sérieux, conscience professionnelle, sens du contact et du relationnel sont autant de qualités nécessaires pour exercer ce métier et faire du conducteur l'ambassadeur itinérant de l'entreprise auprès de ses clients.

*\* Titre Professionnel du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle (cncp.gouv.fr)*

**SECTEUR**  
Transport

**NIVEAU**  
Avant BAC

**FILIÈRE**  
Professionalisation

# TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR(TRICE) DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VÉHICULES

CF EP 18

## PUBLIC CONCERNÉS

- Jeunes de moins de 26 ans.
- Demandeurs d'emploi de tous âges.
- Personnes bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, AAH, ...) ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI).
- Salariés d'entreprises (dans le cadre d'une période de professionnalisation).

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Titulaire du Titre Professionnel Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur et justifier d'au moins 2 semaines d'application en entreprise, OU
- Permis de la catégorie C en cours de validité + FIMO + 3 mois d'expérience professionnelle de conducteur.
- Avant le début de la formation, apte médicalement à la conduite des véhicules lourds.

## LES + POUR LES ENTREPRISES

Avantages financiers pour les contrats de professionnalisation (selon les publics concernés)

- Participation financière de l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) Transports et Services, déterminée sur la base de forfaits horaires.
- Exonération des cotisations patronales applicables pour les personnes âgées de 45 ans et plus et allègement des cotisations patronales applicables pour les personnes âgées de moins de 45 ans.
- Aides financières possibles pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus.

### Avantages pratiques

- Votre centre AFTRAL se charge des démarches administratives.

## DES AVANTAGES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Un salaire pendant toute la période du contrat.
- Un contrat associant formation théorique et travail professionnel.
- Un rythme qui favorise une insertion rapide au sein de l'entreprise.

Avec AFTRAL, organisme de formation créé par les professionnels du Transport et de la Logistique, 100 centres de formation en France, et fort de ses relations avec la profession, vous recevrez la formation professionnelle la plus adaptée aux besoins des entreprises.

## VALIDATION

- Titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules, donnant par équivalence le permis de conduire E(C) 44 tonnes + FIMO. Au vu de ce titre professionnel, le stagiaire se verra remettre une carte de qualification Conducteur.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PROGRAMME

- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après un transport routier de marchandises
- Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises

- Prendre en charge et livrer la marchandise
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
- Prévenir les risques et réagir en cas d'incident et d'accident à l'arrêt comme en circulation
- Détecter et décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention minimale
- Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier national et international de marchandises

### Compétences transversales :

- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises

## DURÉE DE LA FORMATION

- 280 heures (245 h de formation + 35 h de validation).

## Plus d'informations ? Contactez-nous !

Votre centre AFTRAL

SIÈGE SOCIAL : 46 AVENUE DE VILLIERS  
75847 PARIS CEDEX 17  
TÉL. 01 42 12 50 50 - FAX 01 42 12 50 10  
[WWW.AFTRAL.COM](http://WWW.AFTRAL.COM)

**AFTRAL**   
Apprendre et se former en transport et logistique

